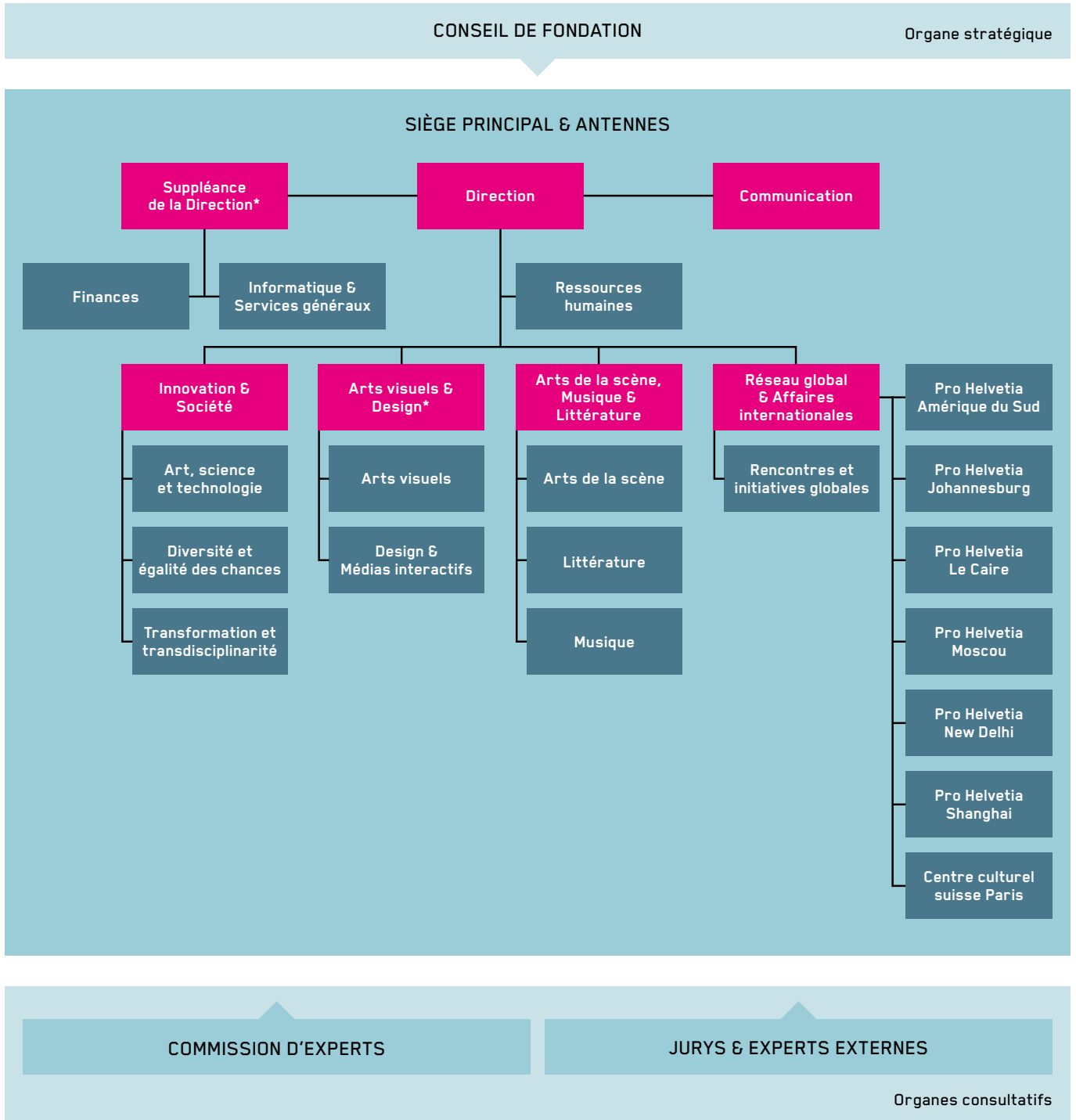


V. ORGANISATION

Présidé par l'ancien conseiller d'État genevois Charles Beer, le Conseil de fondation est responsable de la gouvernance et de la stratégie de la Fondation. Sous la direction de Philippe Bischof, le siège principal développe les orientations stratégiques ainsi que les mesures d'encouragement de Pro Helvetia. Avec ses 118 collaboratrices et collaborateurs en Suisse et à l'étranger, il garantit que les activités de la Fondation soient implémentées de manière aussi efficace que possible. Ce faisant, la Fondation s'appuie sur le conseil d'une Commission d'experts, de nombreux jurys ainsi que d'expertes et experts externes.

ORGANIGRAMME



■ Comité directeur

* Double fonction

État : 31 décembre 2021

LE CONSEIL DE FONDATION

Les neuf membres du Conseil de fondation représentent toute la diversité du secteur culturel, des exigences opérationnelles et des communautés linguistiques de Suisse. Le Conseil fédéral élit le Conseil de fondation pour un mandat de quatre ans. Chaque membre peut être réélu à une reprise.

Président

CHARLES BEER, Chêne-Bourg

Politique, nationale et internationale

Ancien conseiller d'État, République et Canton de Genève

Vice-présidente

SUSANNA FANZUN, Scuol

Communication culturelle

Réalisatrice indépendante, journaliste, responsable de la maison de production Pisoc Pictures, présidente cineasts.ch

HANNES GASSERT, Zurich

Entreprise culturelle

Entrepreneur dans les domaines culture et technologie, cofondateur, Liip, crstl, Opendata.ch

GIANFRANCO HELBLING, Bellinzone

Organisation culturelle

Directeur, Teatro Sociale Bellinzona

FRANÇOISE KÖNIG GERNY, Bâle

Droit

Co-responsable du service juridique, secrétariat général, Département de l'économie, des affaires sociales et de l'environnement, Bâle-Ville

ESRA KÜÇÜK, Berlin

Médiation artistique

Directrice, Allianz Kulturstiftung

SARAH LOMBARDI, Lausanne

Sciences culturelles

Directrice, Collection de l'Art Brut

ELODIE PONG, Zurich

Création artistique

Artiste

KARL SCHWAAR, Berne

Économie, finances

Ancien directeur suppléant d'Administration fédérale des finances

État : 31 décembre 2021

SIÈGE PRINCIPAL ET ANTENNES INTERNATIONALES

Direction

Le directeur dirige le siège principal et préside au Comité directeur. Le Comité directeur répond de l'exécution des stratégies et des activités d'encouragement. Ses membres sont élus par le Conseil de fondation sur proposition du directeur. La personne qui succédera à Sabina Schwarzenbach, qui a quitté la Fondation en octobre, n'était pas encore connue au moment de la publication.

Directeur

PHILIPPE BISCHOF

Directeur adjoint

JÉRÔME BENOIT

Chef du secteur [Arts visuels & Design](#) →

ANNA ARUTYUNOVA

Cheffe du secteur

[Réseau global & Affaires internationales](#) →

ANDREAS MOOS

Chef du secteur

[Arts de la scène, Musique & Littérature](#) →

SERAINA ROHRER

Cheffe du secteur [Innovation & Société](#) →

SABINA SCHWARZENBACH

Cheffe du secteur [Communication](#) →

(jusqu'au 31.10.2021)

→ Innovation & Société

SERAINA ROHRER, Cheffe du secteur Innovation & Société

→ Arts de la scène, Musique & Littérature

ANDREAS MOOS, Chef du secteur Arts de la scène, Musique & Littérature

FELIZITAS AMMANN, responsable de la division Arts de la scène

REINA GEHRIG, responsable de la division Littérature

ANDRI HARDMEIER, responsable de la division Musique

→ Arts visuels & Design

JÉRÔME BENOIT, Chef du secteur Arts visuels & Design

MADELEINE SCHUPPLI, responsable de la division Arts visuels

SYLVAIN GARDEL, responsable de la division Design & Médias interactifs

→ Réseau global & Affaires internationales

ANNA ARUTYUNOVA, Cheffe du secteur Réseau global & Affaires internationales

THOMAS BRUHIN, responsable de la division Bureaux de liaison & Centres (jusqu'au 31.08.2021)

DALIA DAWOUD, responsable Pro Helvetia Le Caire (dès le 15.09.2021)

PETER FARES, responsable Pro Helvetia Le Caire ad interim (jusqu'au 30.09.2021)

JOSEPH GAYLARD, responsable Pro Helvetia Johannesburg

YUXI (LUCY) LU, responsable Pro Helvetia Shanghai

AKSHAY PATHAK, responsable Pro Helvetia New Delhi

ANTON FLEUROV, responsable Pro Helvetia Moscou (dès le 15.11.2021)

NATALIA RUCHKINA, responsable Pro Helvetia Moscou ad interim (jusqu'au 31.12.2021)

JEAN-MARC DIÉBOLD, responsable Centre culturel suisse à Paris

→ Communication

SABINA SCHWARZENBACH, cheffe du secteur Communication (jusqu'au 31.10.2021)

Finances

SILVIO RÜEGG, responsable Finances et contrôle de gestion

Informatique & Services généraux

MIRCO WALKE, responsable Informatique & Services généraux

Ressources humaines

MARION LAUTNER, responsable Ressources humaines

État: 31 décembre 2021

Sur le site web WWW.PROHELVETIA.CH, vous trouverez plus d'informations sur les collaboratrices et collaborateurs du siège principal.

INSTANCES DE CONSEIL

La Commission d'experts

La Commission d'experts est constituée de treize membres disposant de connaissances particulières dans leurs domaines de compétence respectifs. Elle examine les conventions de prestations pluriannuelles portant sur des montants supérieurs à 50 000 francs ainsi que les demandes de soutien portant sur des montants de plus de 50 000 francs qui ne sont pas soumises à l'évaluation d'un jury.

Le Conseil de fondation nomme ses membres pour une durée de fonction de quatre ans. Chaque membre peut être reconduit une fois dans ses fonctions.

Présidente

MARIE-ANNE JANCIK, Musique / Musique classique

Vice-président

GORDAN SAVICIC, Projets interdisciplinaires et Culture numérique

GIULIA BINI, Économie culturelle / Design

SERENA O. DANKWA, Diversité

MARYNELLE DEBÉTAZ, Arts de la scène / Théâtre

VÉRONIQUE FERRERO DELACOSTE, Arts de la scène / Danse

ANJA DIRKS, Arts de la scène / Théâtre

KIJAN ESPAHANGIZI, Culture et société

JULIA GELSHORN, Arts visuels

PASCALE KRAMER, Littérature

STÉPHANIE-ALOYSIA MORETTI, Musique / Jazz

SAMUEL SCHELLENBERG, Arts visuels

PHILIPP THEISOHN, Littérature

État : 31 décembre 2021

Expertes et experts externes

Les expertes et experts externes conseillent le siège principal sur demande dans des domaines nécessitant un conseil spécialisé. Le Conseil de fondation les nomme pour une durée de fonction limitée à quatre ans.

Sur le site web WWW.PROHELVETIA.CH, vous trouverez des informations concernant les expertes et experts externes actuels.

Jurys

Pour examiner les demandes de soutien et les projets, Pro Helvetia a la possibilité de recourir à des jurys. Le Conseil de fondation nomme les membres des jurys pour un mandat limité à quatre ans.

Sur le site web WWW.PROHELVETIA.CH, vous trouverez des informations concernant les jurys actuels et leurs membres.